



Pretoria, le 05 juin 2020

Chers Suissesses et Suisses,

La crise actuelle du COVID-19 détermine depuis plusieurs mois les événements mondiaux. Les effets sur divers aspects de notre vie quotidienne sont drastiques et nous restreignent tous fortement. Un « lockdown » a été ordonné en Afrique du Sud le 27 mars 2020, qui est l'un des plus stricts au monde. Bien que nous soyons au niveau 3 (sur 5) depuis le 1<sup>er</sup> juin, les restrictions sont encore perceptibles dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. L'assouplissement apporte principalement des changements à la vie économique de l'Afrique du Sud, avec davantage de secteurs et d'entreprises autorisés à reprendre le travail.

À la mi-mars 2020, le Conseil fédéral a demandé aux compatriotes temporairement à l'étranger de rentrer en Suisse le plus rapidement et le plus indépendamment possible. Fin mars 2020, les autorités locales ont cessé le trafic aérien commercial, de sorte que les représentations de nombreux pays touchés ont organisé des vols de rapatriement pour leurs citoyens bloqués en Afrique du Sud. La Suisse a également effectué un tel vol le 9 avril 2020 avec lequel près de 300 passagers ont été transportés du Cap à Zurich. La Suisse a achevé cette phase de rapatriement organisé début mai et n'effectue plus de vols de rapatriement.

Cependant, le trafic aérien commercial international ne reprend toujours pas au niveau 3 du « lockdown » et les frontières du pays restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Il n'est actuellement pas encore possible de prédire quand cela va changer. Les vols de retour réguliers vers la Suisse ne seront donc pas proposés dans un avenir proche non plus. D'autres pays et leurs compagnies aériennes proposent des vols vers l'Europe à intervalles irréguliers et offrent parfois également des sièges aux citoyens suisses souhaitant rentrer. Si vous êtes intéressé à faire usage d'une telle offre, je vous demande d'en informer notre Centre consulaire régional Afrique australe (<https://www.eda.admin.ch/countries/south-africa/en/home/representations/embassy/rcc-southern-africa.html>), si vous ne l'avez pas déjà fait.

Pour les citoyens suisses qui se sont installés en Afrique du Sud et ont leur résidence principale dans ce pays, nos représentations à Pretoria et au Cap restent responsables pour toutes les questions relatives à la Suisse dans la situation actuelle. Les services consulaires, qui n'étaient autorisés à être fournis qu'en cas d'urgence lors des phases 4 et 5 du « lockdown » local, sont désormais à nouveau entièrement disponibles sur les deux sites. La réglementation en vigueur permet à nos compatriotes de se rendre personnellement à Pretoria et au Cap si nécessaire (dans des cas justifiés, des rendez-vous peuvent également être pris en dehors des heures d'ouverture officielles). Veuillez-vous informer sur nos sites Web ([www.eda.admin.ch/pretoria](http://www.eda.admin.ch/pretoria), [www.eda.admin.ch/capetown](http://www.eda.admin.ch/capetown)).

Je vous souhaite beaucoup de force et de confiance en cette période spéciale et difficile; vous et vos proches restez en bonne santé.

Meilleures salutations,

Dr. Nicolas Brühl  
Ambassadeur